# STOP AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !

Connaissez-vous les plantes exotiques envahissantes ? Il s’agit de plantes qui ont été introduits par l’homme bien loin de leur aire de distribution d’origine, qui se sont acclimatées et ont colonisé les milieux naturels.

**Saviez-vous que** **ces plantes représentent une menace sérieuse pour notre biodiversité ?**

Les plantes exotiques ont tout pour plaire : de jolies inflorescences colorées, des massifs fleuris et persistant, un développement rapide. Cependant, quelques-unes d’entre elles peuvent proliférer, menacer notre biodiversité et porter atteinte à notre santé. Après s’être échappées des jardins et des espaces verts, les plantes exotiques envahissantes partent à l’assaut des milieux naturels, où elles éliminent les plantes locales, altèrent les écosystèmes et étouffent les plans d’eau.

Les populations de plantes exotiques envahissantes sont difficiles à maîtriser et leur gestion est souvent très laborieuse.

Chacun peut toutefois agir à deux niveaux pour prévenir ces différents dommages :

**1/ Soyez prudent avant de planter des plantes exotiques dans vos jardins !**

Planter des espèces exotiques sans se renseigner sur leur potentiel invasif éventuel peut compliquer l’entretien des jardins et nuire à l’environnement. Avant d’introduire des espèces exotiques, il est important de se renseigner sur leurs caractéristiques et leur potentiel invasif éventuel auprès de vendeurs spécialisés ou sur notre site internet. L’usage de certaines plantes exotiques envahissantes est réglementé afin de limiter les nuisances qu’elles peuvent provoquer.

Le personnel des jardineries est en mesure de vous proposer de nombreuses plantes alternatives beaucoup moins envahissantes mais tout aussi attrayantes.





|  |
| --- |
| 41 PLANTES PRÉOCCUPANTES POUR L’UNION Il existe une liste de 41 plantes préoccupantes pour l’Union européenne. Le commerce, l’échange, la plantation et la culture de ces plantes sont formellement interdits dans toute l’Union européenne. Leur propagation vers les propriétés voisines doit aussi être évitée.43 PLANTES PRÉOCCUPANTES POUR LA WALLONIE Il existe deux listes de plantes préoccupantes pour la Wallonie. Parmi celles-ci, une liste défini les plantes qui font l’objet d’une interdiction de plantation sur tout le territoire wallon tandis que l’autre défini les plantes qui ne peuvent plus être plantées à proximité des réserves naturelles et des cours d’eau. |

2/ Ne vous débarrassez pas dans la nature des déchets verts provenant de l’entretien de vos jardins et de vos pièces d’eau !

Éliminer les résidus de plantes ne s’improvise pas ! Les plantes exotiques envahissantes sont en effet capables de se régénérer à partir de graines ou de se bouturer à partir de petits morceaux de tiges ou de fragments de racines. Elles peuvent ainsi partir à la conquête de nombreux milieux.

**ALORS, COMMENT S’EN DÉBARRASSER ?**

* **Ne jamais se défaire de déchets verts dans la nature :** Le matériel végétal (fleurs, tiges, feuilles, racines…) issu de l’entretien des jardins, des pièces d’eau et des aquariums ne peut jamais être abandonné dans la nature.
* **Composter au jardin**: Les composts domestiques permettent de détruire les tiges et les feuilles de la plupart des plantes, mais pas toujours les organes plus résistants à la chaleur comme les graines et les organes souterrains.
* **Recyparc pour une élimination sûre :** Les plantes en graines, les racines et toutes les repousses qui se développent dans votre compost de jardin peuvent être évacuées au recyparc. Cette filière peut aussi être utilisée pour éliminer tous vos déchets verts si vous ne disposez pas de compost à la maison.

|  |
| --- |
| Qu’en est-il des plantes de bassins ou d’aquarium ? Les plantes aquatiques ont souvent un potentiel invasif plus élevé que les plantes terrestres et sont particulièrement dommageables pour l’environnement. Elles méritent donc de faire l’objet d’une attention toute particulière. Evitons à tout prix de nous défaire de plantes provenant d’aquariums ou de bassin de jardin dans la nature ! |

Afin de sensibiliser chacun à la problématique des espèces exotiques envahissante, une campagne de communication « **Stop aux Espèces Exotiques Envahissantes !** » est en cours à l’initiative du SPW ARNE. Pour tout savoir sur la campagne : <https://stopenvahissantes.be>